

CONDITIONS TARIFAIRES

➤ **Pour que le PRATIQUANT puisse bénéficier du « TARIF RESIDENT », les pièces justificatives demandées sont :**

- Une pièce d'identité justifiant l'habitation sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre *

OU

- Une copie du bail (à usage d'habitation) ou d'une taxe d'habitation (ne pas fournir d'échéancier) accompagnée d'une pièce d'identité

OU

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer ou attestation de résidence à titre gratuit) accompagné d'une pièce d'identité

➤ **Pour que le PRATIQUANT puisse bénéficier de la réduction « CARTE FAMILLE », il faut qu'il soit en possession de sa carte personnalisée en cours de validité.**

➤ **L'achat d'une « CARTE FAMILLE » permet à tous les membres de la même famille d'obtenir une carte personnalisée valable 1 an (de date à date). Pour que tous les membres de la même famille puissent obtenir une carte personnalisée, les pièces justificatives demandées sont :**

- Un justificatif d'affiliation (livret de famille)

OU

- Un justificatif de domicile commun de moins de 3 mois (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer, ect ...) accompagné d'un justificatif d'affiliation (s'il y a des enfants)

* **Liste des Communes du territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :**

ANCOURTEVILLE SUR HERICOURT - ANGIENS - ANGLESQUEVILLE LA BRAS LONG - AUBERVILLE LA MANUEL - AUTIGNY - BERTHEAUVILLE - BERTREVILLE - BEUZEVILLE LA GUERARD - BLOSSEVILLE SUR MER - BOSVILLE - BOURVILLE - BRAMETOT - BUTOT VENESVILLE - CAILLEVILLE - CANOUVILLE - CANY BARVILLE - CLASVILLE - CLEUVILLE - CRASVILLE LA MALLETT - CRASVILLE LA ROQUEFORT - DROSAY - ERMENOUVILLE - FONTAINE LE DUN - GRAINVILLE LA TEINTURIERE - GUEUTTEVILLE LES GRES - HAUTOT L'AUVRAY - HEBERVILLE - HOUDETOT - INGOUVILLE SUR MER - LA CHAPELLE SUR DUN - LA GAILLARDE - LE BOURG DUN - LE HANOUCARD - LE MESNIL DURDENT - MALLEVILLE LES GRES - MANNEVILLE ES PLAINS - NEVILLE - NORMANVILLE - OCQUEVILLE - OHERVILLE - OUAINVILLE - OURVILLE EN CAUX - PALUEL - PLEINE SEVE - SAINTE AUBIN SUR MER - SAINTE MARTIN AUX BUNEAUX - SAINTE PIERRE LE VIEUX - SAINTE PIERRE LE VIGER - SAINTE RIQUIER ES PLAINS - SAINTE SYLVAIN - SAINTE VAAST DIEPPEDALLE - SAINTE VALERY EN CAUX - SAINTE COLOMBE - SASSEVILLE - SOMMESNIL - SOTTEVILLE SUR MER - THIOUVILLE - VEAUVILLE LES QUELLES - VEULES LES ROSES - VEULETTES SUR MER - VITTEFLEUR .